

Qu'est-ce que *Mon profil* ?

Par le biais de notre site web www.apb.be, vous pouvez accéder à vos renseignements personnels qui sont liés à votre login APB. Ce login se compose de votre adresse e-mail personnelle et d'un mot de passe (*voir fiche d'information [Login APB](#)*)


Vous pouvez gérer vous-même ces données personnelles. Vos modifications sont transmises à notre Service Membres qui en assure le suivi nécessaire.

Comment puis-je gérer le module *Mon profil* ?

Après vous être connecté(e) sur notre site web, vous voyez votre nom dans le coin supérieur droit de votre écran et vous pouvez trouver *Mon profil* en dessous.

Dans *Mon profil*, vous pouvez modifier l'adresse mail ou le mot de passe de votre login APB ①, compléter ou adapter vos données personnelles ② et créer des fonctions que vous exercez dans une pharmacie ou ailleurs ③.

Outre la gestion de vos données personnelles, vous pouvez aussi consulter vos droits d'accès à nos applications web par le biais de *Mes outils*. ④

Sur cette même page, il est aussi possible de gérer les newsletters de l'APB. Le bouton Modifier  vous permet de choisir si vous souhaitez continuer ou non de recevoir chaque newsletter. Vous pouvez modifier ces choix à tout moment.



Si vous êtes lié(e) à une pharmacie en tant que propriétaire ou titulaire, vous pouvez aussi gérer les données de cette pharmacie ainsi que les droits d'accès de l'équipe de votre pharmacie. Consultez à cette fin la *fiche d'information [Ma pharmacie](#)*.

Questions fréquentes :

1 Comment puis-je modifier mon mot de passe ?

Vous pouvez « Modifier » facilement votre mot de passe en adaptant votre Login APB personnel. Sur une page conviviale, votre ancien mot de passe et votre nouveau mot de passe vous sont demandés. Si vous avez oublié votre mot de passe actuel, vous pouvez utiliser le lien « Mot de passe oublié? » dans le même écran. Sur cette page, vous pouvez aussi adapter l'adresse e-mail que vous utilisez pour votre login APB. Vous recevrez ensuite un mail pour confirmer ce changement.

2 Je suis lié(e) en tant que titulaire à une pharmacie, mais j'en suis aussi propriétaire. Comment puis-je l'adapter ?

Vous pouvez le faire via  où vous choisissez le secteur d'activité « Pharmacie ouverte au public ».

Après la sélection de la pharmacie (que vous pouvez chercher sur la base du nom, du numéro APB ou du code postal), vous pouvez indiquer juste en dessous que vous êtes propriétaire de la pharmacie.

Veillez sélectionner la pharmacie

Pharmacie 

Je suis le propriétaire de cette pharmacie Oui Non 



3 Je suis propriétaire de plusieurs pharmacies, dois-je créer un login pour chaque pharmacie ?

Non, si vous souhaitez gérer les profils de plusieurs pharmacies, vous pouvez créer un lien avec chaque pharmacie grâce à « Ajouter une fonction » (voir aussi question 2). Vous pouvez donc consulter les données de profil de toutes vos pharmacies avec un seul login APB personnel.

4 Je suis pharmacien(ne)-adjoint(e) ou assistant(e) et je travaille dans plusieurs pharmacies, comment puis-je l'indiquer ?

Via « Ajouter une fonction », vous pouvez vous lier à chaque pharmacie où vous travaillez. Une confirmation de votre demande sera toujours demandée par mail au gestionnaire de chaque profil de pharmacie. Vos droits d'accès sont liés au profil des pharmacies où vous travaillez et peuvent être gérés par le gestionnaire du profil de la pharmacie.

5 Je change de fonction dans une pharmacie.

Vous pouvez adapter votre fonction ou, si nécessaire, même la supprimer   grâce aux boutons sur la ligne en question. Cette option se trouve sous Fonctions dans votre secteur.

6 J'ai créé un login en tant qu'étudiant, mais j'ai eu mon diplôme depuis lors. Dois-je créer un nouveau login ?

Non, vous pouvez adapter dans votre profil actuel tant votre adresse e-mail que les fonctions que vous exercez (voir questions précédentes). Vous ne devez donc pas créer de nouveau login. Si votre compte étudiant a été clôturé entre-temps, vous devez contacter l'APB ([voir fiche d'information login APB](#)).

Si vous rencontrez des problèmes, contactez le Service Membres.

 02/285.42.17  servicemembres@apb.be

